

FORMER A ... ET PAR ... L'ANALYSE DE PRATIQUES

Texte communiqué par
François Le Ménahèze

Maître formateur
IUFM des Pays de Loire

Août 2004

*Fiche qui m'a permis de clarifier les objectifs et les contenus des séances. Il m'a servi, surtout au début, comme outil lors des séances.
Travail réalisé à partir d'une formation continue à l'IUFM de Nantes, sous la responsabilité d'Yves de la Monneraye.*

L'analyse de la pratique professionnelle permet de :

Trier, action de délier ; il s'agit à la fois d'un affranchissement et la résolution d'un tout
- décomposition d'un tout - détacher/dissoudre
- et résolution : reprendre dans le détail les données d'un ensemble, savoir à quoi on touche et à quoi on décide de ne pas toucher

La dimension de l'analyse de pratiques dans la formation :

Elle ne se situe pas dans :

- le didactique
- le conseil pédagogique
- la régulation (car confrontation à un système de valeurs, de règles)

Elle se situe dans la dimension subjective : on ne travaille pas sur la question, son contenu, la réalité mais sur le « ressenti » ; c'est le vécu qui nous intéresse : on affronte ce qui est dit sans partager ce que le narrateur dit ; du ressenti au retentissement chez soi.

Formation à l'écoute, et pas seulement à la parole.

On élimine les éléments objectifs. Place à l'oubli, on garde l'état.

Le dispositif possible sur une année en formation PE2 :

Il s'agit d'un processus qui a besoin de temps : institutionnalisation de 9 séances d'1h30 (une fois/mois). Je l'ai pratiquée avec des T1, avec une séance par semaine sur huit semaines : tout à fait pertinent, intéressant, formateur.

Horaires clairement définis – il faut un rythme, une anticipation de la part des acteurs.

Il faut un contenu, avec un suivi (sur quelque chose de passé) :

Conditions à mettre en place :

Instituer un groupe d'analyse à l'intérieur du GR (Groupe de Référence de PE2)

- un groupe d'interlocuteurs stable – maxi : 12-15 PE2
- clarifier et expliciter l'objectif de ces séances : temps de compréhension intellectuelle
- hors jugement : on s'impose de ne pas confondre les 2 casquettes ; donc droit à parler de façon protégée, s'interdire de jugement, de conseil, car cela ramènera à la réalité ; rester dans la dimension subjective, ne pas renvoyer à l'objectivité.

Les rôles / postures :

Nous sommes dans un travail de récit, avec des interlocuteurs. Rôles essentiels à instituer :

*L'animateur :

il apporte la sécurité : s'interdit tout jugement, conseil, protège la singularité ;
il fait travailler le récitant et les écoutants : pluralité de fonctions ;
il s'agit d'une double écoute : écoute du narrateur pour lui faciliter la parole, et des écoutants, pour leur donner des conseils techniques d'écoute ;
il permet au flux de l'oralité de s'installer, de s'effacer, d'évoluer ;
on peut interdire, mais ne peut pas contraindre : l'interdiction porte sur le fait de ne pas le faire savoir à l'autre (on ne peut s'interdire de penser, de juger) ;
il est garant des règles données : ne pas mettre de règles trop vite, car trop de règles entraîne la transgression publique - son rôle d'animateur va les apporter implicitement ;
La trace écrite est possible pour faciliter la disponibilité, l'écoute et son rôle d'animateur.

- Attention à ne pas faire évoluer le dispositif vers un dispositif duel, garder la triangulation : le narrateur se transforme en écoutant ; ou y revenir, en cas de situation délicate
- «Les mots» : éviter le pourquoi, rester dans le comment (le garder en tant qu'outil) afin de faciliter l'écoute, de remobiliser la parole ; laisser venir, et non pas aller chercher afin de ne pas entrer dans le pourquoi.
- Un point de repère : *«Je ne peux l'aider qu'en l'aidant à poursuivre son récit»*

*L'énonciateur / le récitant :

- avoir une sécurité de parole : si je veux être écouté, ma parole ne pourra être « regardée » parler de sa pratique professionnelle, personnelle en cours, avec d'autres adultes dans l'école, à l'IUFM... , parler pour soi-même ; parler en premier, mais s'autoriser à l'interrompre ;
- le sujet est premier, l'énoncé n'est que secondaire, médiateur : amener le sujet à se détacher, à s'entendre ; renoncer à une activité métacognitive, on n'est pas dans la maîtrise mais dans la possibilité de détachement ; une relation nouvelle est à établir.

*Les destinataires / les écoutants :

- ils ne doivent pas se substituer au récitant : s'intéresser, écouter, n'en rien faire ; pluralité des pairs importante ;
- ils reçoivent une formation à l'écoute : on aide quelqu'un à parler ; attention à l'intervention, au conseil qui viennent clore ;
- ils acceptent d'être destinataires : l'activité existe par l'écoute (l'écoute est un acte) ; on écoute d'autant mieux qu'on est incompétent ;
- travail sur le retentissement que l'événement occasionne chez eux

«Il est souhaitable que chacun puisse prendre la parole et puisse écouter.»

Présentation des séances (en tant qu'animateur) :

- créer une atmosphère chaleureuse : il s'agit d'un travail d'exploration à mener ensemble, sur le temps ;

- aborder les diverses dimensions de la formation : didactique à tel moment, pédagogique à tel autre... ; possibilités de renvoyer aux autres dimensions en cours de séance (ne pas faire l'analyse de pratique en retour de stage, car des confusions peuvent s'installer)
- parler de la dimension subjective, du sujet, de la personne ; suspendre la parole des faits institutionnels ; on va essayer de donner droit à cette subjectivité, avec des garanties ; le travail porte sur la relation entre l'élève, les élèves et le professionnel, mais l'élève doit trouver aussi la personne : articulation donc des deux dimensions
- le travail porte sur la capacité à se distancier : effort intellectuel à faire
- parler de sa manière de voir les choses dans la découverte du métier

Préciser le cadre de travail :

- comment le travail va se réaliser : parler, écouter ; moment de parole, et surtout de formation à l'écoute : exercice de l'écoute (fonction essentielle de notre métier) ; développer la capacité à se décentrer, à écouter... ;
- énonciation du cadre global, des différents temps de la séance ;
- clarifier les trois rôles/postures : rôle de la parole – problème de validation ;
- poser les interdits : de jugement – donner un effet de réalité (discrétion, secret...) ;
- partir de ce qui a été vécu professionnellement à un instant T (le + et le –), de ce qu'on éprouve (ressentis, sentiments, questionnements...) afin de ne pas garder exclusivement pour soi, pour apprendre à vivre avec cela.

Démarrage des séances :

Faire un tour de table « systématique », ce qui permet de cibler les situations d'urgence pour lesquelles il faudra prévoir du temps (situation d'urgence à la fin)

Phrase rituelle : *« Quelqu'un a quelque chose à dire, à raconter... »*

Déroulement possible d'une séance :

- * temps «zéro» : parole à l'animateur : redonne le contexte, le suivi du travail – tour de table...
- *1^{er} temps : narration – parole au narrateur
- *2^{ème} temps : parole aux écoutants – reprise du travail, du fait narré avec eux (c'est ce qui les fait investir)
- *3^{ème} temps : travail avec le narrateur sur « comment » il a perçu le travail
s'est-il senti écouté ? interloqué ? sur l'interaction ? question à explorer pour lui ?

Temps «résultat» : maintenant est-ce que tu vois ce que tu aurais envie de faire ? se détacher de la préoccupation pour avoir envie de faire quelque chose – qu'est-ce qui est le plus pertinent pour l'aider (quelques pistes) – sorte de « bilan » mais qui ne clôt pas la séance

➤ un signe de ratage : quand seulement celui qui a parlé a travaillé

DÉBUT